

FOYER RESTAURANT



JE FAIS MA DEMANDE

- J'ai 65 ans ou plus, je réside à Berre l'étang depuis au moins 3 mois.
- Je fais ma demande par courrier auprès de M. le Maire.
- Je reçois un courrier du service séniors du pôle solidarités CCAS pour m'inscrire.

JE M'INSCRIS, JE CRÉE MON PROFIL

- Je me rends au service séniors avec les documents suivants : carte d'identité, justificatif de domicile.
- Je m'inscris et je crée mon profil : nom du foyer où je souhaite manger, le ou les jour(s) de la semaine, le mode paiement...

☀️ JE MODIFIE, JE SUSPENDS, JE RÉSILIE

- Je peux modifier mon profil (nombre de jours par semaine...) 8 jours en avance auprès du service séniors.
- Je peux suspendre (départ en vacances...) 8 jours en avance auprès du service séniors ou du service restauration.
- Pour des raisons de santé (maladie, examens...) ma suspension sera immédiate (un justificatif médical pourra être demandé).
- Je résilie mon inscription auprès du service séniors. Délais de 48h avant.

☀️ JE M'ACQUITTE DE MA FACTURE

- Ma facture est éditée par le service des finances, une semaine après la fin du mois.
- Elle comprend les repas consommés et tient compte du respect des critères de modification/résiliation.
En cas de problème, je contacte le service restauration.
J'ai 1 mois pour m'acquitter de ma facture.
- Je peux m'acquitter de ma facture : par prélèvement automatique*, par carte bancaire, par chèque bancaire ou postal établi à l'ordre de la Régie Unique Mixte (accompagné de la facture), en espèces.
- Je me rends au Guichet unique, Centre administratif, entrée Marthoméla : du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h (04 42 74 94 23).

*Pour des raisons techniques, le prélèvement automatique sera effectif au cours du dernier trimestre 2024.